

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2013

Présents : MM. MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOIBE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, REICHERT, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

Pouvoirs :

André BERNOS	à	Jean-Etienne GAILLAT
Anne-Marie BARRERE	à	Bernard UTHURRY
André PAILLAS	à	Joseph LEES
Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
Yves TOURAINÉ	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
Jean-Marie GINIEIS	à	Philippe GARROTE
Nathalie REGUEIRO	à	Eliane YTHIER

Suppléants :

Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
Annie REBOLLE	suppléante de	Didier LOUSTAU
Georgette SALHI	suppléante de	Dominique QUEHEILLE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, Robert LABORDE-HONDET, David LAMPLE, Louis REY, Gérard LEPRETRE,

RAPPORT N° 131107-13-URB

REÇU
Le 15 NOV. 2013
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

ELABORATION DU PLU D'ESCOUT : CONVENTION AVEC LA COMMUNE

M. Gaillat souligne que par courrier en date du 31 mai 2013, le Maire de la commune d'ESCOUT a souhaité que le Service Planification de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais reprenne l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme.

En effet, la démarche déjà engagée en 2005 avait été stoppée en raison notamment de difficultés liées à la situation particulière du Gabarn (assainissement, environnement...) et la proximité du Ball-Trap.

Il convient de reprendre la procédure avec une mise à disposition du service planification pour une durée de 5 mois environ.

Une nouvelle convention sera signée avec la commune reprenant les études préalables déjà réalisées et fixant les modalités d'intervention technique et financière à venir, à savoir :

- études préalables déjà réalisées (3 mois ½)
- une mission d'études relative à l'élaboration du document d'urbanisme
- les frais matériels (reprographie, insertion dans la presse, enquête publique, réunions publiques...)
- en option, étude environnementale complémentaire (si demandée par les services de l'Etat)

Le montant total des frais correspondants s'élève à environ 20 500.00 € (hors étude environnementale : 10 000 €) ; les recettes au titre de la Dotation globale pour l'élaboration des documents d'urbanisme (DGDU) seront perçues par la commune.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOpte** le présent rapport,
- **AUTORISE** l'intervention des services de la CCPO pour l'élaboration du PLU de la commune d'Escout
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention correspondante.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 07 novembre 2013

Suivent les signatures

Affiché le 15.11.13



[Handwritten signature in blue ink]



Le Président

Jean-Etienne GAILLAT

[Handwritten signature in blue ink]

